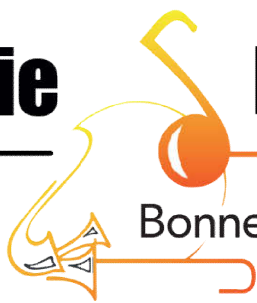


Harmonie



Intercommunale

Bonneville • Ayze • Vougy

DOSSIER D'INSCRIPTION



ECOLE DE MUSIQUE

ANNEE 2023/2024

Un dossier par élève

1. CURSUS D'ENSEIGNEMENT

Eveil musical (à partir de 5 ans)			
Initiation formation musicale (à partir de 6 ans)			
FM 1ère année (à partir de 7 ans)			
FM 2ème année (à partir de 8 ans)	Instrument 1ère année	Classe d'orchestre	Orchestre d'Harmonie
FM 3ème année (à partir de 9 ans)	Instrument 2ème année		
FM 4ème année <i>Examen de fin de 1^{er} cycle</i>	Instrument 3ème année		
2 ^{ème} cycle en 3 ans avec passage du brevet en fin de cycle	Instrument 4ème année <i>Examen de fin de 1^{er} cycle</i>		
	Instrument 5ème année		
	Instrument 6ème année		
	Instrument 7ème année		
	Instrument 8ème année <i>Brevet d'Etude Musicale</i>		

Les professeurs ou le directeur de l'école de musique pourront conseiller les élèves souhaitant poursuivre leurs études musicales ou instrumentales.

L'ensemble du cursus d'enseignement se déroule au 245 avenue du coteau – 74130 BONNEVILLE.

2. LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

- Dossier d'inscription
- Attestation d'assurance
- Attestation sur l'honneur
- Responsabilité Civile
- Paiement des cours

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

3. TARIFS 2023-2024

Cours	Durée des cours	Tarif Intra Ecole		Tarif extérieur Ecole	Tarif Harmonie
		Bonneville – Ayze	Vougy		
Adhésion annuelle		45€			
Eveil musical (de 3 à 6 ans)	45min	50€ / trim		65€ / trim	
Formation musicale à partir de 7 ans - 1 ^{ère} année	1h	90 € / trim	65€ / trim	110€ / trim	
Formation musicale + option découverte instrumentale à compter de novembre 1 ^{ère} année	1h + 30 min	120€ / trim		160€ / trim	
A partir de la 2 ^{ème} année de formation musicale, l'élève commence la formation instrumentale					
Formation musicale (1h) + 1^{ère} année d'instrument	30min	150 € / trim		195€ / trim	
	45min	195€ / trim		250€ / trim	
Formation musicale (1h) + Instrument + orchestres à partir de la 2 ^{ème} année d'instrument	30min	150€ / trim		195€ / trim	
	45min	195€ / trim		250€ / trim	
Formation musicale (1h) + Instrument sans participation aux orchestres	30min	300€ / trim		390€ / trim	
	45min	400€/ trim		490€/ trim	
Formation musicale (1h) + piano	30min	220€ / trim		270€ / trim	
	45min	320€ / trim		370€/ trim	
Instrument seul après obtention du 2nd cycle de FM <i>Avec participation aux orchestres</i>	30min				120€ / trim
	45min				140€ / trim
Instrument seul après obtention du 2nd cycle de FM <i>Sans participation aux orchestres</i>	30min	300€ / trim		390€ / trim	
	45min	400€ / trim		490€ / trim	
Piano seul	30min	220€ / trim		270€ / trim	
	45min	320€ / trim		370€/ trim	
Location d'instrument (4 trimestres par saison)		60 € / trim	gratuité	60€ / trim	
	Caution annuelle pour la location	600€ / an		600€ / an	

Une réduction de 15% est accordée à partir du 2^{ème} membre de la famille.

LA FORMATION MUSICALE S'ARRETE APRES L'OBTENTION DU 2^{EME} CYCLE.

Attention : Concernant les orchestres, toute absence jugée trop fréquente par le chef d'orchestre entrainera une réévaluation du tarif appliqué !

4. IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

ELÈVE

NOM :	
PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
ADRESSE POSTALE :	
TÉLÉPHONE :	
EMAIL :	

Pour les mineurs

	PARENT 1	PARENT 2
NOM		
PRÉNOM		
Situation <i>(entourer la bonne mention)</i>	Célibataire – Marié(e) - Divorcé(e) – Pacsé(e) – Union libre – Veuf/Veuve	Célibataire – Marié(e) - Divorcé(e) – Pacsé(e) – Union libre – Veuf/Veuve
ADRESSE		
CP / VILLE		
TÉLÉPHONE MOBILE / PRO		
EMAIL		

5. INSCRIPTION COURS

Eveil Musical	Formation Musicale	Formation Instrument	Classe d'orchestre	Orchestre d'harmonie
<input type="checkbox"/>	Niveau :	Niveau : Instrument (à entourer) : Flûte – Clarinette – Trompette – Trombone – Tuba-Euphonium - Cor – Saxophone – Piano – Hautbois – Batterie- percussion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si un autre membre de la famille est inscrit, merci de nous indiquer son nom et prénom afin d'appliquer les 15% de remise :

6. LOCATION D'INSTRUMENT

Un prêt d'instrument sera éventuellement possible selon la disponibilité et le parc instrumental de l'école.

L'instrument est fourni révisé et en parfait état de fonctionnement.

L'entretien de l'instrument (réparations ou dégradations) sera à la charge du loueur.

Une attestation de remise en état de l'instrument doit être fournie lors de la restitution.

Une assurance personnelle est vivement conseillée.

La location est payable sur 4 trimestres.

Tout trimestre de location commencé est dû en totalité.

Une option d'achat de l'instrument peut vous être proposée, pour cela prenez rendez-vous avec le directeur de l'école de musique.

Une caution destinée à couvrir d'éventuelles détériorations sera demandée pour toute location d'instrument appartenant à l'école de musique.

Cette caution devra être remise lors du prêt contre une attestation.

Je n'ai pas d'instrument, je souhaite louer un instrument de l'école de musique :

- Flûte Clarinette Trompette Trombone Tuba Euphonium Cor
 Saxophone Hautbois

Je souhaite être conseillé pour l'achat d'un instrument :

7. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom/prénom) Je remets avec le présent dossier d'inscription un chèque pour l'adhésion annuelle d'un agissant en tant que représentant légal de (nom/prénom) montant de € - Banque : - N° de chèque :

- Autorise l'association « Harmonie Intercommunale Bonneville-Ayze-Vougy » à photographier, filmer et enregistrer l'élève dans le cadre des différents événements publics ou privés que l'association organise. J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de l'image de l'élève dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association,
- En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association « Harmonie Intercommunale Bonneville-Ayze-Vougy » qui trouverait son origine dans l'exploitation de l'image de l'élève dans le cadre précité,
- Autorise l'utilisation de l'adresse email de l'élève ainsi que celle du responsable légal pour l'envoi d'informations concernant l'école de musique et l'Harmonie Intercommunale Bonneville-Ayze-Vougy.

Pour les mineurs :

Sortie des cours (Rayer les mentions inutiles)

- Autorise l'élève (nom/prénom de l'élève).....à sortir seul de l'école de musique.
- M'engage à récupérer mon enfant auprès de son professeur
- Autorise, (nom / prénom/ téléphone) à récupérer mon enfant auprès de son professeur

(la carte d'identité pourra être demandée) :

-
-
-
-

En cas de changement, merci de prévenir le professeur à l'avance.

À, le

Signature du responsable légal, précédée de la mention « lu et approuvé » :

8. PAIEMENT DES COURS

Nous rappelons que tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Pour les dossiers acceptés, une facture vous sera transmise ultérieurement.

L'ensemble des règlements pour la saison sera demandé en début d'année.

Le paiement pourra se faire par espèce ou par chèque à l'ordre HIBAV.

Les pass'culture sont acceptés.

Les encaissements se feront par trimestre soit début octobre, début janvier, début avril et début juillet pour les locations.

En cas d'abandon, les règlements non encaissés ne seront restitués qu'en cas de force majeure (maladie, mutation, perte d'emploi, déménagement, etc...).

9. CONTACT DE L'ASSOCIATION

Présidente de l'association :

Stéphanie MENOUD – president.hibav74@gmail.com

Directeur de l'école de musique :

Sylvain MANOUKIAN – ecole.hibav@gmail.com – 06 08 48 96 65

Directeur des orchestres :

Baptiste BERLAUD – orchestre.hibav@gmail.com

Trésorier :

Philippe DELVAL – tresorerie.hibav@gmail.com



Merci de votre inscription
Nous vous souhaitons une belle année musicale !!!

